

***Insert VERMEIL
70 DP HPE
TURBO***

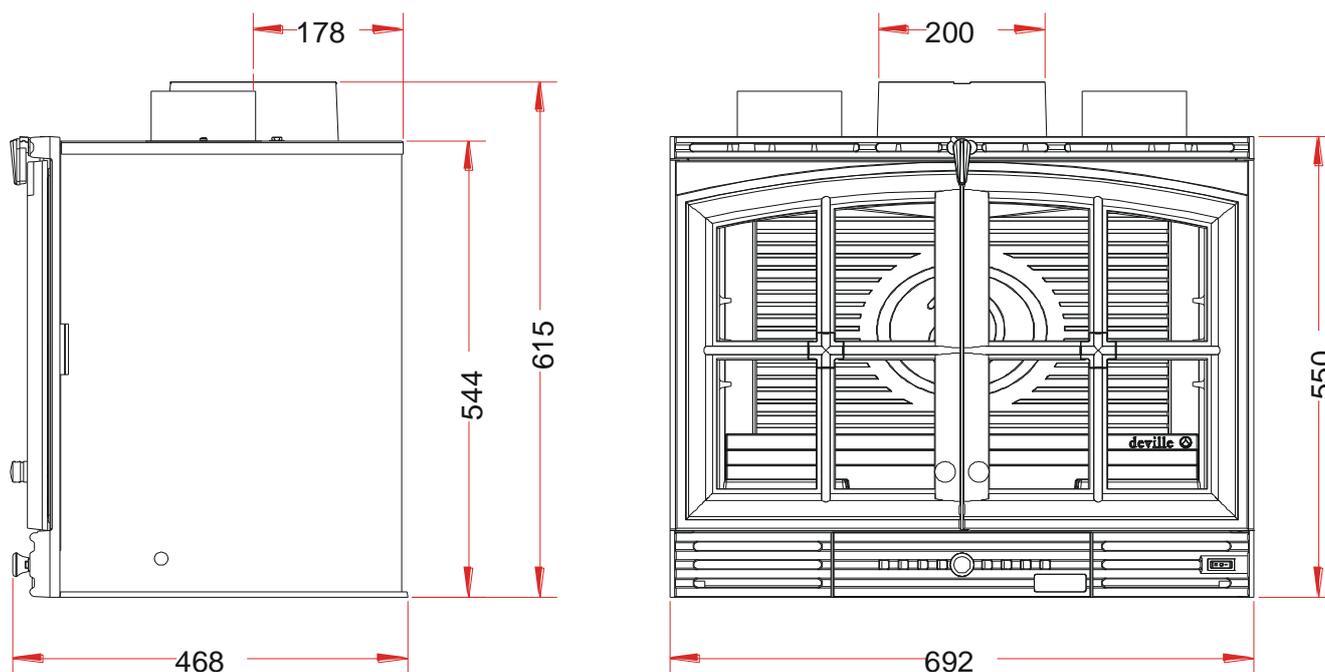
Référence C07869.06

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil.

Caractéristiques suivant EN 13229 :

Puissance nominale	10 kW
Rendement	74 %
Taux de CO%	0.13 %
T° fumées	258°C
Mode de fonctionnement	Continu
Combustible recommandé	Bois / bûches de 50 cm
Débit massique des fumées	7.9 g/s
Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	Latéralement : 5.4 cm (dont 5 cm d'isolant)
	Au fond : 10.5 cm (dont 5 cm d'isolant)
(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 5cm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)	



Caractéristiques de construction :

Masse de l'appareil	142 kg		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 200 mm		
Longueur maximale des bûches	60 cm - Chargement en façade		
Encombrement	h 615 mm	lg 692 mm	prof 468 mm
Dimensions de la porte	h 442 mm	lg 689 mm	
Dimensions de la vitre	h 271 mm	lg 357 mm	
Plaque signalétique	Gravé sous le cendrier		
2 turbines axiales à 2 vitesses –commande manuelle - mise en marche automatique forcée à partir de 50°C (interrupteur thermique situé sur la platine de commande) - 2 sorties d'air chaud Ø 125 sur le dessus			

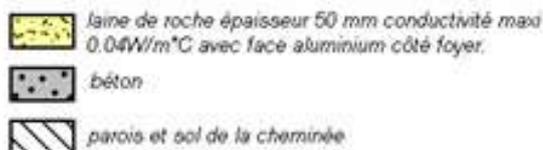
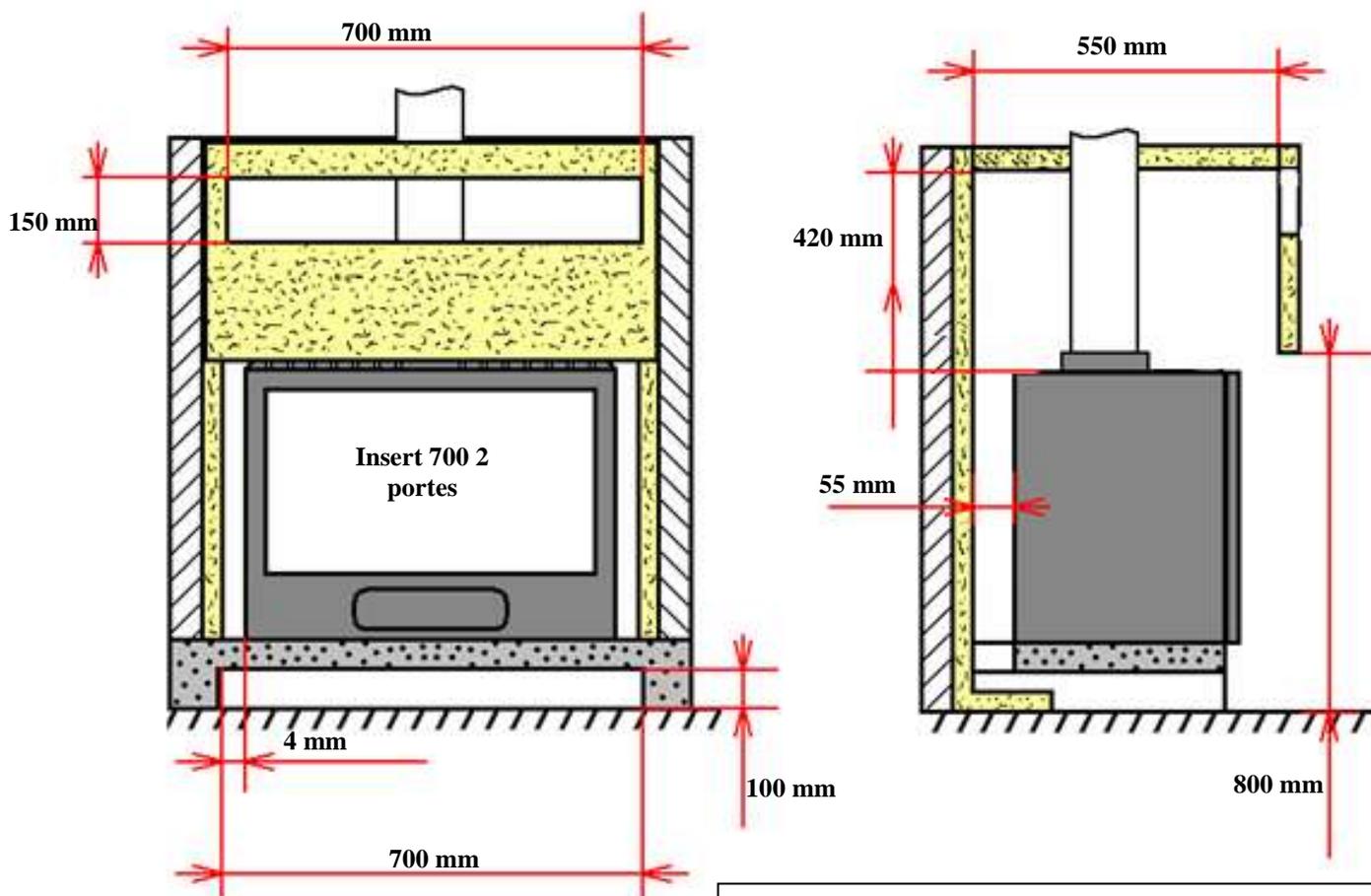
INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.

Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).

Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.

Ouvrir les deux bouches de sortie d'air chaud situé sur le dessus du carter.



Le câble d'alimentation ne doit pas être accessible aux utilisateurs.
Prévoir une gaine ou un conduit de protection entre la sortie de la maçonnerie et le point de raccordement

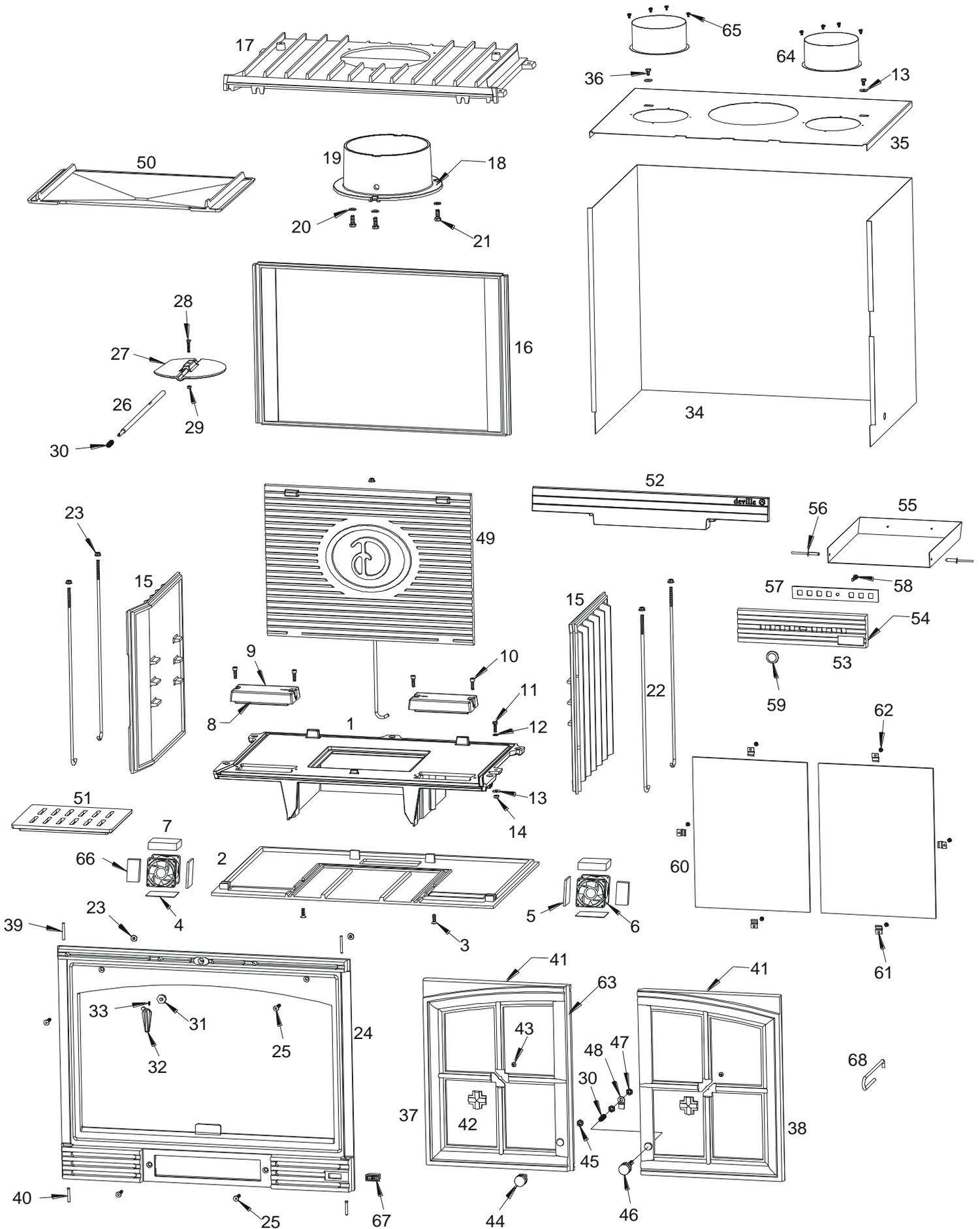
Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Raccordement électrique de la soufflerie

- Alimentation électrique 230 V / 50 Hz - puissance de la soufflerie : 38 W
 - L'appareil est livré avec un câble souple, permettant son raccordement au réseau d'alimentation électrique.
- Prévoir sur l'installation fixe un dispositif de séparation omnipolaire conformément aux règles d'utilisation locales : ce dispositif permettra d'isoler l'appareil du réseau d'alimentation électrique. En particulier le branchement de la terre (fil vert et jaune) devra être effectué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant afin d'éviter un danger.

- Il peut être nécessaire d'extraire l'insert de son logement : dans ce but réserver une longueur de câble suffisante pour que cette opération puisse être effectuée sans provoquer de traction sur le câble.



Repère	Nbr	DESIGNATION	Référence
1	1	Embase	F670694U
2	1	Socle	F670129B
3	2	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636200
4	2	Carton céramique 120x40x2	AI713155
5	2	Carton céramique 102x35x8	AI713110A
6	1	Appareillage électrique + Ventilateurs	AL000005B
7	2	Laine céramique 115x42x25	AI701542
8	2	Joint de 7x3 longueur 0.4 mètre	AI010080
9	2	Couvercle de turbine	F670690B
10	4	Vis tête cylindrique de 6x20	AV8666206
11	1	Vis tête hexagonale de 6x20	AV8406200
12	1	Rondelle éventail de 6	AV4150060
13	3	Rondelle large de 6	AV4110060
14	1	Ecrou de 6	AV7100060
15	2	Coté	F670104B
16	1	Fond	F670105B
17	1	Avaloir	F670442U
18	1	Joint Ø8 longueur 0,660 mètre	AI303008
19	1	Buse Ø200	F670164
20	3	Rondelle de 8	AV4100080
21	3	Vis tête hexagonale de 8x20	AV8408200
22	5	Tirant Ø6 longueur 425	AS700256
23	7	Ecrou embase de 6	AV7220060
24	1	Façade	F670419U
25	4	Vis tête fraisée de 6x30	AV8636300
26	1	Axe de manœuvre de volet	AS700258
27	1	Volet de buse	F670163U
28	1	Vis tête hexagonale de 5x25	AV8405250
29	1	Ecrou de 5	AV7100050
30	2	Ressort de rappel	AS700255
31	1	Ecrou de maintien de l'axe volet de buse	AS700292
32	1	Bouton de volet de buse	F670563U
33	1	Vis sans tête pointeau de 4x8	AV8714080
34	1	Enveloppe de carénage	AT700316D
35	1	Dessus de carénage	AT700317E
36	2	Vis tête hexagonale de 6x10	AV8406100
37	1	Porte gauche	F670449U
38	1	Porte droite	F670469U
39	2	Axe haut de porte, goupille de 5x40	AV6305400
40	2	Axe bas de porte, clou de 5x30	AS0105300
41	2	Joint Ø8 longueur 1.38 mètre	AI303008
42	2	Médaille de porte	F680133U
43	2	Vis tête fraisée de 5x6	AV8635060
44	1	Axe de fermeture gauche	AS610156A
45	1	Ecrou de 8	AV7100080
46	1	Axe de fermeture droit	AS610151A
47	2	Ecrou bas de 8	AV7130080
48	1	Loquet de fermeture	AS49513
49	1	Taque décor	F670477B
50	1	Défecteur	F670108B
51	1	Grille foyère	F670122B
52	1	Pare bûches	F670678B
53	1	Façade cendrier	F670103U
54	1	Joint Ø5 longueur 0,6 mètre	AI303005
55	1	Tiroir cendrier	AT700310E
56	2	Rivet de 5x16	AV5205160
57	1	Registre de réglage d'air	F670854U
58	1	Vis tête cylindrique de 6x25	AV8626250
59	1	Bouton de manœuvre de réglage d'air	AS700400A
60	2	Vitre 357x270x4	AX116669A
61	6	Attache de vitre	AS700180A
62	6	Vis tête cylindrique de 4x6	AV8644067
63	1	Joint de 7x3 longueur 0.442 mètre	AI010080
64	2	Manchette Ø125	AT700312B
65	8	Vis à tôle de 4.2x9,5	AV8614290
66	2	Carton céramique 95x50x8	AI713950
67	1	Interrupteur 3 positions	AL713301
68	1	Crochet d'ouverture de porte	AS800255

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdit).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décendrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser la main froide.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Vérification avant mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

- **Puissance Nominale** :

Elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 2.5 kg, sous forme de 2 demies bûches fendues, renouvelée toutes les 45 minutes, avec le registre d'allumage fermé, voir entre-ouvert si l'appareil n'est pas en régime.

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte . L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

- **Combustion lente de 3 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 3 à 4 kg constituée d'une bûche pleine non refendue en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm). Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le registre d'allumage pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :

- alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
- privilégier une utilisation avec de petites charges.

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement la main froide fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade du cendrier, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « allure normale » et la « combustion lente ».
- **Registre d'allumage** : L'ouverture du registre d'allumage permet d'obtenir un supplément d'air. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre des fumées** : Situé au dessus de la porte, ce registre doit rester ouvert à l'allumage. Il est fermé une fois l'appareil en régime. Il doit être ouvert lors des opérations de chargement, avant l'ouverture de la porte.

SECURITE

- Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : **Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.**
- Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis **communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).**
- Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.
- Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.
- La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil